Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 43 (1996)

Heft: 5

Rubrik

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mont-Blanc, zone piétonne: c'est P. Carlucci qui anime...

Une action originale

Sirènes à Genève

rm. La Sécurité civile genevoise, en collaboration avec plusieurs OPC communales, a lancé une vaste opération de sensibilisation de la population, à l'occasion des essais des sirènes d'alarme.

Plainpalais: J.-C. Cima distribue les aimants à Geneviève Meylan, Aurélia et Yannick.

PHOTOS: RMINFO, PULLY

Chacun aura remarqué combien les habitudes s'installent rapidement. Pour preuve, les essais de sirènes se déroulent actuellement dans une indifférence quasi générale. C'est la raison pour laquelle le Service cantonal de PCi a décidé d'aller à la rencontre de la population avec l'aide et l'appui de plusieurs communes.

Pour cette occasion, la direction de la Sécurité civile a réalisé un aimant caoutchouté, en deux teintes différentes, portant un texte court, indiquant le comportement à adopter lors d'une alarme.

L'originalité de cette réalisation tient au fait que ce rappel du comportement peut être plaqué sur n'importe quelle surface métallique, par exemple sur la porte du réfrigérateur. Cette information, même si elle est statique, se trouve ainsi à portée d'œil de chaque membre de la famille, sans avoir besoin de consulter un document classé «Dieu sait où?».

Des stands d'information

Pour cette occasion, la Sécurité civile avait disposé quatre fourgons de la PCi dans la zone piétonne du Mont-Blanc (sortie est de la Gare de Cornavin), à la rue de la Confédération, au Rond-Point de Rive ainsi qu'à la rotonde de Plainpalais.

En place dès 13 h, des animateurs étaient chargés de distribuer les aimants et de dispenser, le cas échéant, quelques compléments d'information. Quant au bilan, selon les commentaires entendus sur les différents emplacements, il est globalement positif, sauf, mais ce n'est pas une surprise, auprès des jeunes dont les préoccupations sont manifestement autres.

La section d'intervention rapide est opérationnelle

L'OPC Montreux-Veytaux au rapport

rm. Pierre-Alain Masson, chef de l'OPC de Montreux a présenté son rapport 1995 en présence de personnalités parmi lesquelles on reconnaissait Michel Rau, préfet du district, Fredy Alt, syndic de Montreux, les municipaux Roger Puenzieux de Veytaux et Pierre Salvi de Montreux, accompagnés des deux présidents des conseils communaux des deux communes, soit Robert Herren et Jacques Delaporte. Citons encore les commandants du feu: Pierre Pittet, major et Stéphane Teklits, capitaine, respectivement de Montreux et Veytaux. Egalement présents: le capitaine Denis Froidevaux, chef du service de police de Montreux, le premier-lieutenant Chapaley, chef sect ter Est de la gendarmerie vaudoise et Alex Guex, représentant le Service cantonal de PCi.

Pour Pierre-Alain Masson, ce rapport était l'occasion de prendre congé de la classe 1943, mais surtout de présenter officiellement la section d'intervention rapide, la première du genre dans le canton à être équipée et opérationnelle. Pour l'occasion, les hommes composant cette section avaient revêtu leur tenue de sortie (tenue bleu marine avec béret). C'était aussi une façon pour Pierre-Alain Masson de marquer le passage du concept PCi 1974 à celui de la réforme 1995.
Cette section a déjà subi le «baptême du feu», puisqu'elle est intervenue lors du glissement de terrain de Veytaux et plus récemment lors de l'accident du Pissot (voir Journal PCi n° 9/95).

Où l'on reparle de la réforme vaudoise

Dans son rapport, Pierre-Alain Masson a mis l'accent sur un certain nombre de réalités, dont celle de la réforme cantonale vaudoise qui, si elle a passé la rampe du législatif, demandera encore beaucoup de travail pour être appliquée dans le terrain. Il a notamment mis l'accent sur la région qui le concerne, en rappelant que le statut de cette future région devra disposer d'une autonomie aussi large que possible, ce qui devrait garantir, selon P.-A. Masson, «une garantie de fonctionnement à la forme et au coût les mieux adaptés aux aspects politico-économiques».

Pompiers-PCi: une synergie nécessaire

Un des aspects fort remarqués de l'OPC de Montreux-Veytaux est celui de la collaboration très active qui s'est instaurée entre les sapeurs-pompiers des deux communes et la protection civile. Pierre-Alain Masson n'a d'ailleurs pas manqué de le relever dans son rapport en adressant ses vifs remerciements au major Pierre Pittet, par l'intermédiaire duquel s'est développé entre PCi et sapeurs-pompiers un esprit de partenariat hors du commun.

Les grandes heures de l'année

Sans dresser une liste des exercices effectués en 1995 (réfections de chemins, exercices de renseignements et de conduites, sauvetage et autres prestations au profit de la collectivité), relevons tout de même que l'OPC a donné un coup de main apprécié, lors de la visite du Château de Chillon par l'Association suisse des invalides. Tous ces cours et exercices ont nécessité la mise sur pied de 860 astreints à la PCi qui ont totalisé 2000 jours de service. Lors de l'accident du Pissot, la mise sur pied catastrophe a été déclenchée, afin de venir en aide aux formations de Villeneuve déjà sur le terrain. Cette seule intervention aura mobilisé 95 hommes durant 25 jours, soit un total de 275 jours de service.

Promotions 1996

Selon une tradition bien établie depuis tantôt dix ans, il appartint à Roger Puenzieux de remettre les certificats aux quelque vingt-cinq personnes ayant effectué un service d'avancement dans l'année. De plus, l'OPC a pris congé plus particulièrement de Charles-Henri Müller et Alain Pilloud, chefs de Quartiers, tout deux appartenant à la classe 1943.

Roger Puenzieux remet le certificat à Pascal Vuichard.

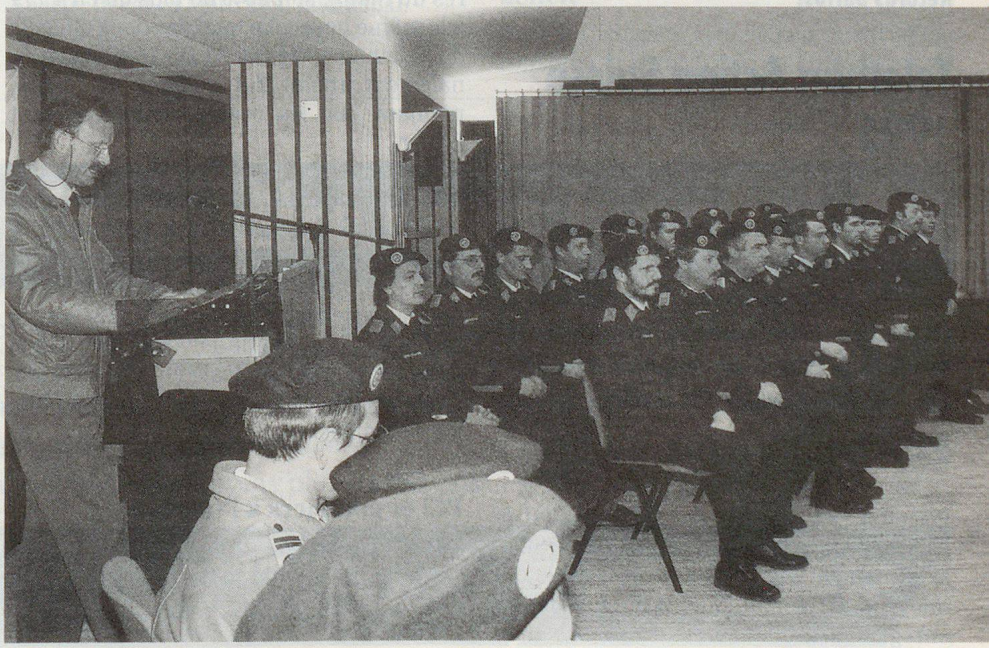

Pierre-Alain Masson et «sa» section d'intervention rapide.

PHOTOS: RM-INFO, PULLY

De multiples activités dans le Jura bernois

Les chefs locaux et d'offices à Frinvilliers

rm. Les assemblées générales de l'Association régionale des chefs locaux et chefs d'office se tiennent dans chacun des districts du Jura bernois. Cette année, c'est la commune de Vauffelin qui accueille l'association, dans la salle polyvalente de Frinvilliers. Etaient notamment présents, Antoine Bigler, préfet du district de Courtelary, Robert Huguelet, Maire de Vauffelin, Gabriel Rais, instr. d'arrondissement, représentant la direction de police et des affaires militaires du canton de Berne.

Philippe Racine: «Le Centre d'instruction de Tramelan est menacé de fermeture; il faut le défendre...»

PHOTO: RM-INFO, PULLY

Le Maire de Vauffelin, René Huguelet, précise que l'assemblée se tient bel et bien à Vauffelin, puisque cette commune compte deux villages: Frinvilliers avec 220 habitants et Vauffelin qui abrite 460 habitants. Dans son rapport, le président Philippe Racine a rappelé que les travaux de coordination visant à établir des documents d'intervention en cas de service actif identiques pour toute la région, est profitable à tous. On peut comprendre par là que ce système permet d'utiliser un langage commun dans les OPC. Dans le domaine de l'alarme, c'est le «Pager» qui se révèle être un excellent outil à moindres frais, d'autant plus que ce sont les Services de Défense (sapeurs-pompiers) qui sont responsables du déclenchement de l'alarme générale. Mais Philippe Racine pense que les Services de défense (SD) ne sont pas assez informés sur leurs responsabilités en cas d'alarme générale, et que c'est la protection civile qui doit jouer le rôle de courroie de transmission de l'information.

A propos d'information, Jean-Pierre Zampiéron, qui représente l'association des sapeurs-pompiers du district de Moutier, propose à l'assemblée d'ouvrir les colonnes du journal à la PCi et offre à chacun la possibilité de s'y abonner. C'est une façon concrète de renforcer les liens avec les pompiers.

On ferme...

Philippe Racine souligne qu'en 1995, le conseil exécutif avait décidé de fermer le centre cantonal de Lyss suivi de 6 des 12 centres régionaux; des menaces planent maintenant sur le CRIT. C'est pourquoi il demande un soutien de chacun, et notamment des autorités pour que le centre de Tramelan reste ouvert. Il en va de la survie de l'autonomie du Jura bernois et de sa partie francophone.

Après trois ans de présidence, Philippe Racine souhaite se retirer. L'assemblée nomme Stéphane Grossenbacher président à l'unanimité.

Records battus!

Telethon Action Suisse 1995

rm. Le Telethon Action Suisse 1995, qui s'est déroulé les 8 et 9 décembre a battu son record de 1994. La Fondation, par l'intermédiaire de «Protection civile», souhaite remercier les organismes de PCi qui ont apporté leur contribution, par la publication des résultats de cette opération.

En effet, pas moins de 2,5 millions de francs de dons et promesses de dons (Suisse romande: 1,4 mio; Suisse italienne: 0,9 mio; Suisse alémanique: 0,2 mio) ont été enregistrés jusqu'au dimanche à deux heures du matin, soit 25% de plus qu'en 1994 à la même heure. Le total des dons effectifs du Telethon 1994 (au 31.05.1995) avait finalement atteint 2,8 millions de francs, montant que les organisateurs espèrent égaler.

Le public a donc, une nouvelle fois, manifesté sa solidarité à l'égard des personnes souffrant de myopathie ou de mucoviscidose, deux maladies génétiques encore incurables. Rappelons que les fonds récoltés en Suisse resteront dans le pays; ils seront attribués pour moitié environ au soutien de la recherche médicale et pour moitié à l'aide sociale en faveur des malades et de leurs familles.

PCi et pompiers à l'unisson

Les 200 corps de pompiers et unités de protection civile de toute la Suisse ont, à eux seuls, récolté près de six cent mille francs. En Suisse romande, à côté des cantons traditionnellement très actifs (Vaud, Neuchâtel et Genève), l'édition 1995 du Telethon a été marquée par le bond en avant de plusieurs cantons et régions romands, tels Fribourg, le Valais, le Jura et Berne (région francophone). Des milliers de bénévoles se sont mobilisés, relayés par la presse écrite, les radios locales et la RTS des trois régions linguistiques. On a également enregistré un record absolu en Suisse italienne, dont le résultat traduit l'une des plus fortes contributions par habitant de tous les Telethons européens. En Suisse alémanique, le Telethon, encore en phase d'introduction, a également progressé de manière encourageante, avec diverses manifestations.

«La Fondation Telethon Action Suisse remercie chaleureusement tous les membres de la protection civile de Suisse qui, une fois de plus, se sont si bien mobilisés pour la bonne cause.»

La PCi change de dicastère

Du changement à Lausanne

rm. Plus de 130 personnes, parmi lesquelles on pouvait reconnaître Bernard Mettraux, municipal, directeur de police et des sports, Marcel Gorgé, préfet du district de Lausanne, Jean-Michel Falconnier, Commissaire à la défense civile et Jean-François Cachin, commandant du feu, ont suivi le rapport annuel de l'OPC lausannois.

Le Service de la protection civile a été transféré à la direction de police et des sports. Comme le souligne Bernard Mettraux, son directeur, ce transfert n'est pas anodin. Il procède de la volonté de l'Exécutif lausannois qui voit dans ce changement une meilleure coordination des différents services concernés par la protection des personnes et des biens, à savoir: la Police municipale, le Service de secours et d'incendie et la Protection civile.
Cette meilleure coordination n'est cependant pas suffisante, poursuit Bernard Mettraux, il faudra aussi analyser l'organisation des missions de ces services afin d'éviter des recoupements inutiles. Pour rassurer l'auditoire, Bernard Mettraux affirme qu'un démantèlement de la PCi n'est pas à l'ordre du jour, mais il met l'accent sur la nécessité que des rapports plus étroits s'établissent avec l'ensemble des Services, et, en particulier, avec celui de secours et d'incendie.
Il faut souligner que dans le cadre d'un «rééquilibrage» des différents dicastères opéré il y a une dizaine d'années, la PCi, qui faisait partie de la Police, a été transférée à la direction sociale. Pour Bernard Mettraux, c'est finalement la logique qui a prévalu dans l'analyse faite récemment: sans rationaliser les services touchant à la protection des biens et des personnes, on ne pourrait arriver à une meilleure efficacité de fonctionnement de l'ensemble. De là à imaginer qu'une seule et même personne pourrait coiffer le Service de secours et d'incendie ainsi que la protection civile, c'est une hypothèse de travail que Bernard Mettraux n'écarte pas d'emblée. Mais avant d'envisager une telle solution il y a encore beaucoup de données à analyser; l'application d'un critère tel que celui du «coût-efficacité» ne suffit pas.

Des moyens peu en rapport avec la mission

Jean-Claude Siggen, chef de l'OPC s'est montré plutôt satisfait de ce transfert de la PCi à la Police. Se trouver aux côtés des partenaires naturels que sont la police et les pompiers ne pourra qu'intensifier la collaboration, notamment dans le cadre du plan catastrophe.

Le «patron» de la direction Police et des Sports, Bernard Mettraux, municipal: «...le démantèlement de la PCi n'est pas à l'ordre du jour».

Pour Jean-Claude Siggen, il ne faut pas perdre de vue que la PCi est un corps de miliciens et qu'il fonctionne dès lors différemment des organes de secours constitués de professionnels et de volontaires. S'assurer de la disponibilité des membres de la PCi, poursuit J.-C. Siggen, cela signifie qu'il faut créer de véritables formations d'intervention rapide et de les doter d'équipements ad hoc, d'appareils de recherche et d'allouer des indemnités journalières. Les moyens financiers manquant, on peut naturellement douter d'une amélioration rapide dans ce domaine. Jean-Claude Siggen pense que la PCi est actuellement au point de rupture quant aux sacrifices à consentir, sous réserve bien sûr d'une diminution de l'effectif du personnel.

Réseau d'alarme renforcé

Grâce à l'octroi d'un crédit le renforcement du réseau d'alarme a pu être entrepris. Avec les 29 nouvelles sirènes installées, les trois anciennes remplacées par de plus puissantes et les 21 anciennes conservées, le dispositif d'alarme repose maintenant sur 53 sirènes qui recouvrent, par leurs rayons de diffusion la presque totalité du territoire communal. Conjointement à cette extension, les dispositifs de déclenchement de la Police municipale et du Service de secours et d'incendie ont été améliorés, ce qui permet maintenant une sélection des sirènes à actionner en fonction de l'étendue de la zone à alarmer.

Constructions: toujours un lourd déficit

Pour J.-C. Siggen, le déficit en construction constitue le point faible de l'OPC; il est de

PHOTOS: RM-INFO, PULLY

De g. à dr.: Michel Crépin, Capitaine à la Police municipale, Jean-François Cachin, colonel et chef du Service de secours et d'incendie, Bernard Mettraux, directeur Police et Sports, Jean-Claude Siggen, chef OPC.

nature à porter atteinte au principe de la protection optimale de la population.
Il faut souligner que les travaux d'appréciation touchant 500 abris, construits avant 1966, ont montré la perte d'environ 20 000 places protégées non modernisables. Cela signifie que la couverture de 78,4 % des besoins va s'aggraver dans une proportion importante, pour s'établir aux alentours de 60%. Les crédits accordés pour le parking-abri du Pont-de-Chailly (2000 places), pour celui du Tribunal Fédéral (400 places) et le projet à l'étude de la construction du centre paroissial du St-Rédempteur (700 places) arrivent fort à propos, mais ceux-ci ne combleront pas le déficit même s'il permet d'amorcer une lente remontée...
En ce qui concerne les ouvrages protégés pour l'organisme local, le poste d'attente et le poste sanitaire de Boissonnet ont été mis en service. Quant à celui du même type, prévu sous l'EMS (Etablissement Médico-Social) projeté à l'Ancien-Stand, sa construction devrait être terminée à fin 1996.
Pour terminer, Jean-Claude Siggen signale encore l'officialisation d'un service d'information et de celui de la protection des biens culturels. ▲

Montre suisse à quartz

boîtier noir, étanche

Fr. 62.–

Commande:

Schweizerischer Zivilschutzverband
Postfach 8272, 3001 Bern
Telefon 031 381 65 81
Telefax 031 382 21 02

Un chantier difficile

La PCi aiglonne aux Fontaines-Claires

rm. Les Fontaines-Claires (dans le haut du stand de tir de Fahy) sont un lieu très apprécié des aiglons et d'autres visiteurs. Pour faciliter l'accès au pâturage du Larrevoin jusqu'à la cabane, la PCi d'Aigle a taillé un nouveau chemin qui évite un pont de pierre dont l'accès est interdit en raison de son état.

Willy Sauge, municipal et Armande Rochat, cheffe de l'OPC d'Aigle ont présenté les travaux effectués par la PCi, sous la conduite de Joseph Butikofer, chef du service sauvetage et responsable du chantier pour l'occasion. Un travail plutôt difficile, qui a consisté à créer entièrement un nouveau sentier, en pleine pente, constitué de marches de terre consolidées par des planches. A certains endroits, une main courante en bois a dû être posée. Plus haut, une passerelle métallique enjambe le ruisseau du Larrevoin. Celle-ci a nécessité une dépose des pièces par hélicoptère pour être ensuite assemblée sur place.
Vingt-cinq hommes, dont un bon tiers de chômeurs incorporés, se sont ainsi relayés pendant deux semaines (330 jours de service) pour réaliser ce sentier, dans le cadre de leur cours de répétition. Le travail a été dur et il s'est même parfois révélé dangereux, en raison de la très forte déclivité du terrain. Des rochers barrant le passage, ceux-ci ont dû être attaqués au marteau piqueur. A cette occasion, le nouveau matériel de la PCi a fait merveille.
Les hommes sont enchantés, la communauté aussi, puisque ce sentier permet de prolonger le réseau des chemins pédestres de la commune. ▲

De g. à dr.: Armande Rochat, cheffe de l'OPC d'Aigle, Joseph Butikofer, CS sauvetage et Willy Sauge, municipal.

Un casse-croûte bienvenu sur l'aire de pique-nique des Fontaines-Claires.

Un chantier difficile...

Ici, la forte déclivité du terrain nécessite la pose d'une main courante.

La passerelle métallique, plus haut le pont de la route des Mosses.

PHOTOS: RM-INFO, PULLY